

SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

Médecins Territoriaux

Médecin de 2° classe

Médecin de 1° classe

Médecin hors classe

Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux
		IFSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant		
5	Médecin 2° classe	718,00 €		Niveau 3.2 Cadre expert	75,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	2 891,67 €
	Médecin 1° classe	788,00 €					
	Médecin hors classe	1 085,00 €					
4	Médecin 2° classe	718,00 €		Niveau 3.1 Responsable de service	130,00 €		2 891,67 €
	Médecin 1° classe	788,00 €					
	Médecin hors classe	1 085,00 €					
3	Médecin 2° classe	718,00 €		Niveau 3.0 Responsable de service Responsable de processus transversaux Responsable de territoire Chargé de quartier Responsable d'établissement Cadre métier Responsable de service expert Développeur de projet	210,00 €		2 891,67 €
	Médecin 1° classe	788,00 €					
	Médecin hors classe	1 085,00 €					
2	Médecin 2° classe	718,00 €		Niveau 2.1 Responsable de pôle d'activité Responsable appui et développement	250,00 €		3 750,00 €
	Médecin 1° classe	788,00 €					
	Médecin hors classe	1 085,00 €					
1	Médecin 2° classe	718,00 €		Niveau 2.0 Directeur Manager Directeur d'établissement Culturel Directeur Expert	410,00 €		3 750,00 €
	Médecin 1° classe	788,00 €					
	Médecin hors classe	1 085,00 €					

Cadres territoriaux de santé paramédicaux

Cadre de santé de 2° classe

Cadre de santé de 1° classe

Cadre supérieur de santé



Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux		
		FSE grade	IF SE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant				
3	Cadre de santé 2° classe ⁰	522,00 €		Niveau 3.2 Cadre expert	75,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	2 000,00 €		
	Cadre de santé 1° classe ⁰	555,00 €							
	Cadre supérieur de santé	678,00 €							
2	Cadre de santé 2° classe ⁰	522,00 €		Niveau 3.1 Responsable de service	130,00 €		Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	2 000,00 €	
	Cadre de santé 1° classe ⁰	555,00 €							
	Cadre supérieur de santé	678,00 €							
1	Cadre de santé 2° classe ⁰	522,00 €		Niveau 3.0 Responsable de service Responsable de processus transversaux Responsable de territoire Chargé de quartier Responsable d'établissement Cadre métier Responsable de service expert Développeur de projet	210,00 €			Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	2 000,00 €
	Cadre de santé 1° classe ⁰	555,00 €							
	Cadre supérieur de santé	678,00 €							

Cadre d'emplois des Psychologues Territoriaux

Psychologue de classe normale

Psychologue hors classe

Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux
		IFSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant		
5	Psychologue de classe normale	562,00 €		Niveau 3.2 Cadre expert	75,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	2 000,00 €
	Psychologue hors classe	718,00 €					
4	Psychologue de classe normale	562,00 €		Niveau 3.1 Responsable de service	130,00 €		2 000,00 €
	Psychologue hors classe	718,00 €					
3	Psychologue de classe normale	562,00 €		Niveau 3.0 Responsable de service Responsable de processus transversaux Responsable de territoire Chargé de quartier Responsable d'établissement Cadre métier Responsable de service expert Développeur de projet	210,00 €		2 000,00 €
	Psychologue hors classe	718,00 €					
2	Psychologue de classe normale	562,00 €		Niveau 2.1 Responsable de pôle d'activité Responsable appui et développement	250,00 €		2 500,00 €
	Psychologue hors classe	718,00 €					
1	Psychologue de classe normale	562,00 €		Niveau 2.0 Directeur Manager Directeur d'établissement Culturel Directeur Expert	410,00 €		2 500,00 €
	Psychologue hors classe	718,00 €					



Puéricultrices Territoriales

Puéricultrice

Puéricultrice hors classe

Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux	
		IFSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant			
3	Puéricultrice	525,00 €		Niveau 3.2 Cadre expert	75,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	1 500,00 €	
	Puéricultrice hors classe	545,00 €						
2	Puéricultrice	525,00 €		Niveau 3.1 Responsable de service	130,00 €		1 910,00 €	
	Puéricultrice hors classe	545,00 €						
1	Puéricultrice	525,00 €		Niveau 3.0 Responsable de service Responsable de processus transversaux Responsable de territoire Chargé de quartier Responsable d'établissement Cadre métier Responsable de service expert Développeur de projet	210,00 €		1 910,00 €	
	Puéricultrice hors classe	545,00 €						

Infirmiers Territoriaux en soins généraux

Infirmier en soins généraux

Infirmier en soins généraux hors classe

Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux	
		IFSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant			
3	Infirmiers en soins généraux	525,00 €		Niveau 3.2 Cadre expert	75,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	1 500,00 €	
	Infirmiers hors classe	545,00 €						
2	Infirmiers en soins généraux	525,00 €		Niveau 3.1 Responsable de service	130,00 €		1 910,00 €	
	Infirmiers hors classe	545,00 €						
1	Infirmiers en soins généraux	525,00 €		Niveau 3.0 Responsable de service Responsable de processus transversaux Responsable de territoire Chargé de quartier Responsable d'établissement Cadre métier Responsable de service expert Développeur de projet	210,00 €		1 910,00 €	
	Infirmiers hors classe	545,00 €						

Infirmiers Territoriaux

Infirmier de classe normale
Infirmier de classe supérieure



Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux	
		IFSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant			
3	Infirmier classe normale	314,00 €		RIF 1° niveau	100,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	758,33 €	
	Infirmier classe supérieur	342,00 €						
2	Infirmier classe normale	314,00 €		RIF 2° niveau	140,00 €		852,50 €	
	Infirmier classe supérieur	342,00 €						
1	Infirmier classe normale	314,00 €					852,50 €	
	Infirmier classe supérieur	342,00 €						

Pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthoptistes, techniciens de laboratoire médical, manipulateurs d'électroradiologie médicale, préparateurs en pharmacie hospitalière et diététiciens territoriaux

Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux
		IFSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant		
3	Pédicures-podologues, ergothérapeutes...	525,00 €		Niveau 3.2 Cadre expert	75,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	1 500,00 €
	Pédicures-podologues, ergothérapeutes... Hors classe	545,00 €					
2	Pédicures-podologues, ergothérapeutes...	525,00 €		Niveau 3.1 Responsable de service	130,00 €		1 910,00 €
	Pédicures-podologues, ergothérapeutes... Hors classe	545,00 €					
1	Pédicures-podologues, ergothérapeutes...	525,00 €		Niveau 3.0 Responsable de service Responsable de processus transversaux Responsable de territoire Chargé de quartier Responsable d'établissement Cadre métier Responsable de service expert Développeur de projet	210,00 €		1 910,00 €
	Pédicures-podologues, ergothérapeutes... Hors classe	545,00 €					



Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes

Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes

Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes Hors classe

Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux
		IFSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant		
3	Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes	525,00 €		Niveau 3.2 Cadre expert	75,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	1 500,00 €
	Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes Hors classe	545,00 €					
2	Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes	525,00 €		Niveau 3.1 Responsable de service	130,00 €		1 910,00 €
	Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes Hors classe	545,00 €					
1	Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes	525,00 €		Niveau 3.0 Responsable de service Responsable de processus transversaux Responsable de territoire Chargé de quartier Responsable d'établissement Cadre métier Responsable de service expert Développeur de projet	210,00 €		1 910,00 €
	Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes Hors classe	545,00 €					

Auxiliaires Territoriaux de puériculture

Auxiliaire de puériculture classe normale

Auxiliaire de puériculture classe supérieure

Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux
		IFSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant		
1	Auxiliaire de puériculture classe normale	314,00 €		RIF 1° niveau	75,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	758,33 €
	Auxiliaire de puériculture classe supérieure	342,00 €					

Aides-soignants

Aides-soignants classe normale

Aides-soignants classe supérieure



Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux	
		IFSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant			
2	Aide-soignant classe normale	314,00 €		RIF 1° niveau	100,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	758,33 €	
	Aide-soignant classe supérieure	342,00 €						
1	Aide-soignant classe normale	314,00 €		RIF 2° niveau (spécialité gériatrie)	140,00 €		852,50 €	
	Aide-soignant classe supérieure	342,00 €						

Auxiliaires Territoriaux de soins

Auxiliaire de soins principal de 2° classe

Auxiliaire de soins principal de 1° classe

Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux
		IFSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant		
1	Auxiliaire principal 2° classe	244,00 €	70,00 €	RIE prise de fonction d'un niveau supérieur	100,00 €		1 050,00 €
	Auxiliaire principal 1° classe	270,00 €	44,00 €				



SECTEUR SOCIAL

Conseillers Territoriaux socio-éducatifs

Conseiller socio-éducatif

Conseiller socio-éducatif hors classe

Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux
		IFSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant		
3	Conseiller socio-éducatif	555,00 €		Niveau 3.2 Cadre expert	75,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	2 000,00 €
	Conseiller socio-éducatif hors classe	678,00 €					
2	Conseiller socio-éducatif	555,00 €		Niveau 3.1 Responsable de service	130,00 €		2 500,00 €
	Conseiller socio-éducatif hors classe	678,00 €					
3	Conseiller socio-éducatif	555,00 €		Niveau 3.0 Responsable de service Responsable de processus transversaux Responsable de territoire Chargé de quartier Responsable d'établissement Cadre métier Responsable de service expert Développeur de projet	210,00 €		2 500,00 €
	Conseiller socio-éducatif hors classe	678,00 €					

ASE >> Assistants Territoriaux socio-éducatifs

Assistant socio-éducatif

Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle

Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux	
		FSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant			
3	Assistant socio-éducatif	525,00 €		Niveau 3.2 Cadre expert	75,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	1 500,00 €	
	Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	545,00 €						
2	Assistant socio-éducatif	525,00 €		Niveau 3.1 Responsable de service	130,00 €		1 910,00 €	
	Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	545,00 €						
1	Assistant socio-éducatif	525,00 €		Niveau 3.0 Responsable de service Responsable de processus transversaux Responsable de territoire Chargé de quartier Responsable d'établissement Cadre métier Responsable de service expert Développeur de projet	210,00 €		1 910,00 €	
	Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	545,00 €						



EJE >> Éducateurs Territoriaux de jeunes enfants

Éducateur de jeunes enfants

Éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle

Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux
		IFSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant		
3	Educateur de jeunes enfants	525,00 €		Niveau 3.2 Cadre expert	75,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	1 213,33 €
	Educateur classe exceptionnelle	545,00 €					
2	Educateur de jeunes enfants	525,00 €		Niveau 3.1 Responsable de service	130,00 €		1 260,00 €
	Educateur classe exceptionnelle	545,00 €					
1	Educateur de jeunes enfants	525,00 €		Niveau 3.0 Responsable de service Responsable de processus transversaux Responsable de territoire Chargé de quartier Responsable d'établissement Cadre métier Responsable de service expert Développeur de projet	210,00 €		1 260,00 €
	Educateur classe exceptionnelle	545,00 €					

ATSEM >> Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles

Agent spécialisé principal de 2° classe

Agent spécialisé principal de 1° classe

Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux	
		IFSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant			
2	ATSEM principal 2° classe	175,00 €		RIE niveau A-1	75,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	1 000,00 €	
	ATSEM principal 1° classe	175,00 €						
1	ATSEM principal 2° classe	175,00 €		RIE niveau B-2	121,00 €		1 000,00 €	
	ATSEM principal 1° classe	175,00 €						



Agents sociaux Territoriaux

Agent social

Agent social principal de 2° classe

Agent social principal de 1° classe

Groupe	Grade	IFSE part grade		IFSE part responsabilité		CIA	RIFSEEP Plafonds mensuels maximaux	
		IFSE grade	IFSE prise de fonction de niveau supérieur	Emploi	Montant			
5	Agent social	175,00 €		RIE niveau A-1	75,00 €	Référence tableau des primes individuelles attribuées au titre du CIA	1 000,00 €	
	Agent social principal 2° classe	175,00 €						
	Agent social principal 1° classe	175,00 €						
4	Agent social	175,00 €		RIE niveau B-2	121,00 €		1 000,00 €	
	Agent social principal 2° classe	175,00 €						
	Agent social principal 1° classe	175,00 €						
3	Agent social	175,00 €		RIE niveau C-3	165,00 €		1 050,00 €	
	Agent social principal 2° classe	175,00 €						
	Agent social principal 1° classe	175,00 €						
1	Agent social	175,00 €	139,00 €	RIE prise de fonction d'un niveau supérieur	100,00 €		1 050,00 €	
	Agent social principal 2° classe	175,00 €	139,00 €					
	Agent social principal 1° classe	175,00 €	139,00 €					